REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Service écoles-médias
Secteur Formation

FestivaldufilmVert
Le cinéma pour un futur durable

DOSSIER PEDAGOGIQUE

Etat de Nécessité

Stéphane Goël Suisse 2022, 70'

Synopsis

Un film qui se glisse dans les coulisses de deux affaires judiciaires impliquant des militant.e.s de la lutte contre le dérèglement climatique. Un voyage intime, puissant, parfois drôle et émouvant qui accompagne les protagonistes dans les bureaux des avocat.e.s et les pas perdus des tribunaux. Un parcours semé d'innombrables embûches, de tensions, d'espoirs, d'amères déceptions et de triomphes fugaces.

Source : Swiss Films, https://www.swissfilms.ch/fr/movie/etat-de-necessite/8EEEC8CB87B742F2ADE5E611349CCE99, consulté le 28 février 2023

I. Questions autour du documentaire

Cas 1 : Partie de tennis au Crédit Suisse, canton de Vaud

1. Résumez la première action organisée par les militants pour le climat qui se retrouvent devant le tribunal du canton de Vaud. Quelles sont leurs revendications ?

Réponse possible :
Interpeller Roger Federer, sponsorisé par le Crédit Suisse, en simulant une partie de tennis dans les locaux d'une succursale à Lausanne.

2. Éric Cottier, procureur du canton de Vaud à l'époque du procès, conteste le terme d'urgence qui pourrait justifier des actions de désobéissance civile, tout en reconnaissant la pertinence de la cause. Les lois sont-elles finalement adaptées face au dérèglement climatique ?

Réponse possible :
Tout comme les migrants climatiques qui ne sont pas reconnus en tant que réfugiés, les lois ne considèrent pas le dérèglement climatique comme une urgence vitale. La question se pose pourtant.

3. Cette action pointe du doigt la finance suisse. Quelle est la responsabilité de cette branche dans le dérèglement climatique ?

Réponse possible :
Crédit Suisse émet un millième des émissions GES dans le monde à elle seule, ce qui n'est pas négligeable pour une entreprise financière. La banque a investi un total de 82 milliards de dollars dans l'industrie fossile entre 2016 et 2020.

Cas 2 : Blocage lors du Black Friday, canton de Fribourg

4. Résumez la 2ème action décrite dans ce film qui s'est déroulée à Fribourg. Quelles étaient la cible et les revendications dans ce cas-là ? A quel groupe appartiennent ces activistes ? Quelle est l'origine de ce mouvement ?

Réponse possible :
Le but était de bloquer l'entrée d'un centre commercial lors du Black Friday, journée symbolique de la consommation à outrance. L'action a été organisée par Extinction Rebellion et des membres de la Grève du Climat. XR, fondé au Royaume-Uni en mai 2018, est un mouvement social écologiste international qui revendique l'usage de la désobéissance civile non violente afin d'inciter les gouvernements à agir dans le but d'éviter les points de basculement dans le système climatique, la perte de la biodiversité et le risque d'effondrement social et écologique. (Wikipédia)

5. A Fribourg, les juges refusent d'auditionner des experts climatiques. Quels sont les arguments avancés dans le film ?

Réponse possible :
Cela pourrait donner de la crédibilité aux activistes et le juge pense peut-être en savoir assez sur la crise climatique, ses conséquences et les moyens d'actions pertinents.

6. Quel jugement a été rendu au procès à Fribourg ? Quels arguments ont été mis en avant par le juge ?

Réponse possible :
Bloquer un magasin n'a aucun impact positif sur la crise climatique. D'autres moyens en accord avec la loi auraient été plus utiles comme organiser des conférences ou solliciter les médias à travers des courriers de lecteurs.

7. Suite au jugement à Fribourg, un accusé fait un parallèle avec l'industrie du tabac et l'amiante. En quoi ces liens sont-ils pertinents ? Expliquez cette comparaison.

Réponse possible :
Les industriels du tabac et de l'amiante ont pratiqué le déni face aux dangers de leur production. Les industries fossiles sont également accusées de déni sur le changement climatique en pratiquant la désinformation et en minimisant les conséquences.

II. Réflexions générales sur le militantisme climatique face à la justice

8. Le documentaire se nomme « Etat de nécessité ». Pourquoi ce choix ?

Réponse possible :
Il fait référence à l'état de nécessité d'agir face à la crise écologique qui menace la vie sur Terre et par conséquent l'Humanité.

État de nécessité licite

Art. 17
Quiconque commet un acte punissable pour préserver d'un danger imminent et impossible à détourner autrement un bien juridique lui appartenant ou appartenant à un tiers agit de manière licite s'il sauvegarde ainsi des intérêts prépondérants.

État de nécessité excusable

Art. 18
[1] Si l'auteur commet un acte punissable pour se préserver ou préserver autrui d'un danger imminent et impossible à détourner autrement menaçant la vie, l'intégrité corporelle, la liberté, l'honneur, le patrimoine ou d'autres biens essentiels, le juge atténue la peine si le sacrifice du bien menacé pouvait être raisonnablement exigé de lui.

[2] L'auteur n'agit pas de manière coupable si le sacrifice du bien menacé ne pouvait être raisonnablement exigé de lui.

9. Expliquez la notion de désobéissance civile. Pensez-vous que ce genre d'actions soit légitime ? Argumentez.

Réponse possible :
La désobéissance civile est le refus assumé et public de se soumettre à une loi, un règlement, une organisation ou un pouvoir jugé inique par ceux qui le contestent, tout en faisant de ce refus une arme de combat pacifique. Le terme fut créé par l'Américain Henry David Thoreau dans son essai « La Désobéissance civile », publié en 1849, à la suite de son refus de payer une taxe destinée à financer la guerre contre le Mexique. Si la désobéissance civile est une forme de révolte ou de résistance, elle se distingue pourtant de la révolte au sens classique. La révolte classique tend à opposer la violence à la violence. La désobéissance civile, plus subtile, refuse d'être complice d'un pouvoir jugé illégitime et de nourrir ce pouvoir par sa propre coopération. Le principe même du pouvoir politique pourrait rendre possible l'efficacité de cette action (Wikipédia).

10. D'autres actions de désobéissance civile sont brièvement montrées dans le film. Citez en quelques-unes. Lesquelles vous semblent appropriées ou pas ?

Réponse possible :
Le blocage de routes, une grève de la faim devant le Palais Fédéral, des sit-in simulant la mort, des mains rouges peintes sur les murs des banques, une Zone à Défendre (ZAD) sur la colline du Mormont pour empêcher l'élargissement d'une carrière, etc.

11. Philippe Nantermod, conseiller fédéral PLR qui apparaît dans ce documentaire, en parlant du blocage des routes par certains militants, évoque « l'extrême violence de ces actions », empêchant les automobilistes de se rendre au travail. Qu'en pensez-vous ? Plus généralement, ces actions peuvent-elles être qualifiées de violentes selon vous ? Argumentez.

Réponse possible :
Possibilité de débattre sur les différents types de violence et de mettre en parallèle les actions militantes et celle, systémique, du capitalisme qui détruit la vie sur Terre.

12. Quels est le but et le rôle des avocats pour le climat ? Reprenez quelques arguments pour la défense de ces militants.

Réponse possible :
Une centaine d'avocats qui défendent les activistes et qui souhaitent mettre sur le banc des accusés les principaux responsables du dérèglement climatique.

13. Quelles autres causes sont mises en avant par les avocats pour le climat afin d'appuyer le fait que ces militants sont du bon côté de l'Histoire ?

Réponse possible :
Les longs combats pour l'égalité des genres et la lutte contre le racisme, notamment aux USA avec Rosa Parks.

14. En fin de documentaire, les activistes vont plaider leur cause à la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg suite à un arrêté du Tribunal Fédéral. Que dit cet arrêté ? Que vont chercher les activistes à la CEDH ?

Réponse possible :

Tout acte de DC est interdit s'il n'y a pas une menace imminente à la vie humaine et la crise climatique n'est pas considérée comme telle. Les activistes espèrent obtenir la reconnaissance du droit de manifester en pratiquant la DC et invalider le verdict de leur procès.

III. Travaux de groupe

Par groupe de 2 ou 3 élèves, prenez connaissance d'un ou des articles ci-dessous traitant d'un aspect du militantisme écologique. Présentez ensuite oralement le sujet à vos camarades. Une recherche plus approfondie du sujet est vivement suggérée. L'exposé pourra être suivi par un débat en classe modéré par l'enseignant.

Vous devrez mettre en avant les points suivants :

- Quelle est la thématique centrale développée dans l'article ?
- Quels sont les différents aspects évoqués de cette thématique ?
- Quels sont les acteurs en jeu ?
- Le sujet traité concerne-t-il une région particulière ? Si oui, laquelle ?
- Quelles sont éventuellement les solutions proposées ?
- Quelles sont éventuellement les limites des actions proposées ?
- Quelle est votre point de vue sur la question ? Argumenter.

Sujet 1

Article sur l'action de Julia Steinberger (membre du GIEC) :
Le Temps, https://www.letemps.ch/suisse/julia-steinberger-jagis-sorte-ne-vois-dautres-facons-sauver-lhumanite, 12 octobre 2022

Communiqué de presse de Renovate Switzerland :
Renovate Switzerland, https://renovate-switzerland.ch/2022/10/11/communique-de-presse-julia-steinberger-et-quatre-autres-sympathisants-de-renovate-switzerland-bloquent-la6-a-berne-wankdorf/, 11 octobre 2022

Sujet 2

Article sur les scientifiques et le militantisme :
Reporterre, https://reporterre.net/En-Allemagne-seize-scientifiques-emprisonnes-apres-une-action-climatique, 3 novembre 2022

L'appel des scientifiques sur l'urgence climatique :
Le Monde, https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/02/20/l-appel-de-1-000-scientifiques-face-a-la-crise-ecologique-la-rebellion-est-necessaire_6030145_3232.html, 27 février 2020

Sujet 3

Article sur l'action collective en générale :
Mr Mondialisation, https://mrmondialisation.org/climat-passons-du-geste-individuel-a-laction-collective/, 3 février 2022

Sujet 4
Article sur la criminalisation de l'écologie (En France) :
Mr Mondialisation, https://mrmondialisation.org/il-ny-a-pas-deco-terrorisme-en-france-en-finir-avec-la-criminalisation-de-lecologie/, 29 avril 2022

Sujet 5
Article sur le financement des musées par les industries fossiles :
Reporterre, https://reporterre.net/Dans-les-musees-les-oeuvres-sont-instrumentalisees-par-l-industrie-fossile, 31 décembre 2022

Sujet 6
Article sur la couverture médiatique des actions de désobéissance civile.
Reporterre, https://reporterre.net/Ultras-violents-Ces-medias-qui-criminalisent-les-ecologistes, 18 novembre 2022

Sujet 7
Article sur la notion d'écoterrorisme (en France en lien avec les mégabassines) :
Reporterre, https://reporterre.net/Ecoterrorisme-un-mot-pretexte-contre-la-lutte-ecologique, 4 novembre 2022

Sujet 8
Article sur la lutte pour le climat et le capitalisme :
Mr Mondialisation, https://mrmondialisation.org/si-notre-combat-se-resume-au-climat-le-capitalisme-a-gagne/, 4 novembre 2022

Sujet 9
Article sur l'attaque en justice du gouvernement français pour inaction politique
Greenpeace France, https://www.greenpeace.fr/laffaire-du-siecle/, consulté le 28 février 2023

L'Affaire du Siècle, https://laffairedusiecle.net/laffaire/, consulté le 28 février 2023

IV. Pour aller plus loin

Documentaire sur le militantisme des jeunes, principalement à Genève :
Frédéric Choffat, « *Tout Commence* », 2021, 92min

Documentaire sur les grèves du climat en Suisse romande :
Temps Présent, « *Avec les jeunes au cœur de la bataille du climat* », RTS, 2019

Emission Forum, rts, sur l'écoterrorisme du 21 décembre 2022 :
https://www.rts.ch/play/tv/forum/video/forum-video-presente-par-renaud-malik-et-tania-sazpinar?urn=urn:rts:video:13647736

Emission Géopolitis sur le radicalisme vert du 11 décembre 2022:
https://pages.rts.ch/emissions/geopolitis/13506635-radicalisme-vert.html,

Article sur l'éco-anxiété :
Mr Mondialisation, https://mrmondialisation.org/eco-anxiete-maladie-ou-symptome-dun-monde-malade/, 22 janvier 2022